

Jean Métivier de Mazoran 264=270/392=398

né en à Bonneville ? (24) **ii** entre 1763 et 1768 à ... (24) ?

fil de Jean Métivier (1.. - ~1741 ?*) 528/540

il épouse

Marthe Dudillot 265=271/393=399

ii avant 1784

Enfants :

au moins neuf, ordre des naissances inconnu

- ..) Jean Métivier *dit aîné* (1... - >1768) 132/196r **↑**
il épouse Marguerite Norman (1... - >1749)
- ..) Jean *dit autre Jean* Métivier (1... - >1768) 132/196s **↑**
il épouse 1) ... Babault 2) Elisabeth Careye
- ..) Paul Métivier, *dit* de Mazaran ?** (1... - >1780) 132/196v
- ..) Elisabeth Métivier (1... - >1768) 133/197w
elle épouse Jean Molinier l'aîné
- ..) Jean Métivier, *dit* de Verthamon (1... - >1763 ou 1773 ?) 132/196x
- ..) Henry Métivier 132/196 (05.03.1722 - <12.1763) **ii**
il épouse Anne Faure(Lassablière) 133/197 (1... - >1773)
- ..) Jeanne Métivier 135/199 (1... - <1784)
elle épouse le 27.01.1763 Estienne Damade (Laroque) 134/198 (1... - >1784) **↑**
- ..) Marie dite Thérèse (?) Métivier (1... - >1763 et < 1773) 132/196y
- ..) Gabriel Métivier (1... - >1784 ou < 1773 ?) 132/196z **↑**
il épouse le 20.06.1768*** Jeanne de Chanaud de Lestang (1... - 17..)

* D'après la copie du testament clos de Jean Métivier et de l'inventaire fait en 1741 et 1742.

** Etrangement ce Paul Métivier est donné comme "*chevalier romain du très ancien et très noble ordre de l'épéron d'or*" !
Ce nom fait penser à une distinction honorifique, ordre de l'épéron d'or ou milice dorée, fondée dit-on par le pape Sylvestre.
Comment Paul Métivier *dit "sorti du royaume"*, pour cause de religion, en 1768, pourrait-il avoir une distinction pontificale ?

*** Date du contrat de mariage devant Maître Borie (inventaire après décès de Jean Pierre Métivier 66/98, dressé en l'an XII (1804)).

Armoire en noyer
donnée par Marthe Dudillot
à sa fille Jeanne lors du mariage
de cette dernière en 1763



☞ Dans les actes officiels, Jean Métivier de Mazoran (ou Mazaran ?) est qualifié de *sieur* et son épouse Marthe Dudillot de *demoiselle*, ce qui montre qu'ils appartiennent à ces notables ruraux du Sud-Ouest qui ont pris l'habitude de faire suivre leur patronyme du nom d'une terre, sans que dans la plupart de cas, ils n'aient le moindre droit à la noblesse.

Jean fait exception, puisque que son aïeul a effectivement été anobli par Henri IV... Il est négociant. Que vend-il donc pour ne pas déroger (1) ?
Le grand commerce est permis sans faire acte de dérogeance. Il s'occupe peut-être de l'exportation de produit du terroir, en particulier du vin ?

☞ Marthe vit avec son époux en "*séparation de bien*". C'est donc elle qui choisit de doter sa fille Jeanne en 1763, en prélevant la dote sur ses biens propres. En fait la somme de 3 000 # * n'est payable qu'après sa mort et celle de son époux, car ils ont décidé d'être usufruitiers l'un de l'autre. C'est une bonne manière de protéger une part de son patrimoine de la confiscation. Elle ne sait pas écrire, mais restée veuve, cela ne l'empêche pas de gérer ses affaires. Son notaire habituel est maître Borie**.



Deux détails de la même.

* Deux barres verticales barrées d'un seul trait de plume, souvent remplacées dans les transcriptions dactylographiées par le signe # signifie livre.

** Me Borie, notaire royal à Flaujacque ou de Pujols (?) Les minutes de son étude sont conservées, dans les années 1930 par Maître S. Robin, notaire à Pujols, en Gironde.

Daniel Franc de Ferrière (1855 - 1930) avait cette armoire dans son corridor à Vidasse. Elle vient de la Bironde et figure dans l'inventaire après décès de Jean-Pierre Méthivier sa veuve Marie Fraçoise Damade 67/99 en revendique la propriété.

Elle est conservée dans la famille Thomas.

(1) voir note p.2